

LES ECHOS QUOTIDIENS

MOHAMED AMEUR,
Ministre chargé de la Communauté marocaine résidant à l'étranger.

«Il faut engager des actions de communication envers les Marocains du monde»



Les Échos quotidiens : Quelle lecture faites vous de la nouvelle Constitution ?

Mohamed Ameur : Pour la première fois, la Constitution consacre les droits des Marocains résidant à l'étranger. Elle a aussi instauré l'obligation de défendre les droits de cette communauté, tout en renforçant les liens culturels avec elle. Ce sont là des enjeux majeurs pour les prochaines décennies. Aussi faudrait-il renforcer les moyens pour permettre à cette communauté, forte de compétences, de contribuer au développement du pays. Aujourd'hui, ces Marocains jouissent pleinement de leurs droits politiques, ce qui leur permet de participer à toutes les élections, aussi bien législatives que régionales. La constitutionnalisation du conseil de la communauté marocaine à l'étranger est aussi une grande avancée, qui permettra à ce dernier d'être une force de proposition et d'évaluation des politiques publiques. Cette Constitution fait office également de feuille de route, qui consacre toutes les actions que nous menons au profit des MRE et qui apporte de nouvelles perspectives pour l'action publique.

Dans votre stratégie, vous insisterz beaucoup sur le volet culturel. Est-ce que cela est dû aux mutations que vivent les MRE aujourd'hui ?

Absolument. Aujourd'hui, cette communauté vit un grand changement dans les pays d'accueil, notamment en matière d'intégration. C'est une tendance lourde, qui appelle à concevoir une nouvelle approche des rapports entre cette communauté et le Maroc, d'où l'intérêt de renforcer les liens culturels. À cet effet, nous sommes en train de construire des centres culturels, dont quatre seront opérationnels avant la fin de cette année et six autres sont en cours d'étude. Il y a également les universités d'été et des séjours culturels qui ont bénéficié à plusieurs milliers de personnes durant les trois dernières années. À cela s'ajoutent les festivals organisés notamment à l'extérieur du Maroc. L'enjeu culturel est important dans la consolidation des rapports entre les MRE et leur pays. Je pense qu'il s'agit là d'une approche novatrice, dans la mesure où elle respecte le choix des MRE d'intégrer leur société d'accueil, tout en gardant les liens avec leurs pays d'origine. Cela étant, il y a aujourd'hui une montée

du racisme. Cette tendance revient toujours en temps de crise et se traduit par des discours hostiles à l'immigration. Or, aujourd'hui, on ne peut pas concevoir un monde sans mobilité géographique. Il faudrait que l'État veille à ce que les droits de cette communauté soient respectés par les pays d'accueil avec lesquels nous avons des conventions et des partenariats. Par ailleurs, il existe un mouvement associatif des MRE très important, qu'il faudrait soutenir pour pouvoir accompagner les mutations que connaît cette communauté. Aussi, nous avons élaboré tout un programme dans ce sens et lancé des appels à projets, qui vont permettre d'accompagner les personnes en difficulté. Nous avons également mis en place un système d'assistance juridique et judiciaire pour les MRE en situation difficile ou de crise. Ce système est aujourd'hui opérationnel au niveau des ambassades et consulats du royaume.

Concrètement, qu'est-ce qu'il faut faire pour mobiliser les compétences marocaines à l'étranger ?

Aujourd'hui, il existe des compétences dans plusieurs domaines, qui sont disposées à contribuer au développement du Maroc. Il faudra donc trouver les mécanismes adéquats pour concrétiser cette volonté. C'est pourquoi nous réfléchissons à une stratégie dans ce sens, en tenant compte des expériences d'autres pays comme la Chine, la Turquie, l'Inde ou la Pologne. La Chine, faut-il le rappeler, a réussi son développement économique grâce au soutien de ses citoyens à l'étranger. Il y a aujourd'hui des initiatives marocaines qui s'inscrivent dans ce cadre de mobilisation des compétences. C'est le cas de l'Université privée de Rabat, un projet qui a été porté par des MRE. Nous voulons faire de ces initiatives isolées une vraie politique de mobilisation soutenue, basée sur une stratégie dotée de moyens. Aujourd'hui, nous pouvons dire que nous avons entamé cette stratégie, qui s'appuie sur trois éléments. Premièrement, il s'agit de l'identification de cette offre de compétence existante, d'où le travail que nous avons entrepris avec les ambassades du royaume et les pays d'accueil. C'est le cas notamment de l'Allemagne, où nous avons essayé d'accompagner un réseau de compétences qui comprend une centaine de personnes, aussi bien marocaines qu'allemandes. Deuxièmement, il faut

que la demande des compétences soit bien élaborée et bien identifiée. Le troisième également consiste à trouver une bonne approche pour mettre en œuvre ces réseaux. C'est notamment le rôle du ministère. Aujourd'hui, il y a plusieurs projets portés par des compétences en Allemagne et financés par des Allemands. Le succès de cette expérience nous a encouragés à l'étendre à d'autres pays. C'est le cas du Canada actuellement, où un réseau thématique est en train de se mettre en place. Un autre réseau, mais cette fois-ci de juristes est également en cours de constitution, pour assister les personnes en difficulté. À cela s'ajoute un réseau de médecins du monde et un autre politique, qui sont déjà constitués. En bref, nous sommes en train d'initier un certain nombre d'expériences pour mobiliser les compétences marocaines, aussi bien en faveur du Maroc que du pays d'accueil. Dans notre politique migratoire, nous mettons l'accent sur ce partenariat tripartite, Maroc, pays d'accueil et Marocains du monde. Cette démarche nous permettra de réaliser des projets prometteurs.

Seulement 14% des investissements des MRE sont productifs. Où se situe le blocage, à votre avis ?

Nous avons mis en place un mécanisme pour accompagner les porteurs de projets. Il s'agit du fonds «MdMInvest». Ce dispositif subventionne à hauteur de 10% le coût du projet d'investissement au Maroc. Cependant, il faut reconnaître que, malgré les efforts entrepris, il n'est pas très connu auprès des MRE. Aussi faudrait-il engager des actions de communication auprès de cette communauté. Il faut trouver un mécanisme d'accompagnement en amont, en réalisant notamment une évaluation des 14 projets financés par ce fonds. Le potentiel d'investissement est énorme, mais il est confronté parfois à des difficultés administratives et à la multiplicité des intervenants....

Justement, la multiplicité des intervenants dans les questions relatives aux MRE pose des problèmes de coordination ?

Les attentes sont énormes. Le problème ne réside pas dans la multiplicité des intervenants, mais dans l'insuffisance de coordination. L'expérience menée par les différentes institutions est riche, mais il faudrait optimiser les moyens. Il faudrait aussi pouvoir sensibiliser d'autres institutions à s'impliquer davantage.

«Nous sommes en train d'initier un certain nombre d'expériences pour mobiliser les compétences marocaines, aussi bien en faveur du Maroc que du pays d'accueil.»